



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique budgétaire

Question au Gouvernement n° 3709

Texte de la question

CRISE DE LA ZONE EURO

M. le président. La parole est à M. André Gerin, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Gerin. Monsieur le président, chers collègues, ma question s'adresse au Premier ministre. Nicolas Sarkozy prononcera demain un nouveau discours sur la crise de l'euro. Puis, un nouveau sommet européen se tiendra les 8 et 9 décembre. Nous sommes dans l'impasse, car le ver est dans le fruit. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Les Verts sont dans le fruit !

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. André Gerin. En 2005, les Français ont dit " non " au traité constitutionnel européen. Vous avez bafoué la volonté populaire. Vous avez enfermé la France dans le carcan d'une Europe des marchés. Ce sont eux qui gouvernent aujourd'hui. Les agences de notation distribuent les bons points. Les banques jouent au monopoly et les États les renflouent. Les fonds de pensions rachètent des entreprises pour les dépecer, comme Veninov et Arkema dans ma circonscription. Nous perdons 70 000 emplois industriels par an.

Le résultat est que depuis janvier, nous comptons 100 000 chômeurs de plus. Et l'austérité ne peut qu'aggraver cette dérive, creuser les déficits et la dette.

Si les prévisions de croissance de l'OCDE se révèlent exactes, vous imposerez bientôt un troisième plan de rigueur, malgré vos dénégations.

Mais surtout, avec Mme Merkel, le Président de la République envisage d'aller plus loin encore. De nouveaux abandons de souveraineté nationale sont en préparation avec un nouveau pacte de stabilité qui prévoirait de placer les États sous la surveillance d'un commissaire européen et de recourir à la Cour de justice européenne pour les nations récalcitrantes.

M. le président. Votre question, s'il vous plaît !

M. André Gerin. Quelle issue le Gouvernement propose-t-il ?

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Mme Valérie Pécresse, *ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur Gerin, vous critiquez le choix du Gouvernement de construire l'Europe, vous critiquez le choix de construire une monnaie unique, l'euro. Ces choix nous rendent plus forts face au reste du monde.

C'est pour cela que nous allons nous engager pour sauver l'Europe et pour sauver l'euro. Aujourd'hui, le Président de la République est en première ligne, avec la chancelière Angela Merkel, sur le front du sauvetage de l'Europe. Nous proposerons un pacte franco-allemand pour consolider la zone euro. Ce pacte reposera sur davantage de discipline budgétaire, mais aussi sur des mécanismes de solidarité renforcés. Davantage de discipline budgétaire, parce que le Parlement français, réuni en Congrès, votera la règle d'or imposant la réduction des déficits et le retour à l'équilibre budgétaire. C'est en toute souveraineté que nous déciderons que le déficit zéro est notre objectif conjoint. Nous instituerons également davantage de solidarité avec des institutions européennes qui seront plus efficaces pour protéger tous les États de la zone euro. C'est notre projet pour l'Europe, pour une Europe plus forte, pour une Europe qui protège. *(Applaudissements sur les bancs du*

groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3709

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2011